

PARIS, le 8 juin 2009

## LEGIFERER SUR LE SECTEUR OPTIONNEL : CHICHE !

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. met au défi les parlementaires de la majorité de voter une limitation autoritaire du secteur 2. Nous relancerions aussitôt le mouvement de l'utilisation du DE pour tous les médecins libéraux, tous secteurs confondus.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. rappelle la situation inacceptable des spécialistes libéraux dont les honoraires opposables sont notoirement insuffisants, rendant cette situation particulièrement injuste et intolérable, en particulier pour les médecins du secteur 1 et, surtout, ceux exerçant des spécialités cliniques.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. constate que c'est le gouvernement qui a bloqué la négociation du secteur optionnel en novembre 2007 alors que nous avions un projet consensuel répondant à la demande du Président de la République. Celui-ci se trompe de cible en mettant en cause les partenaires conventionnels, la faute en revient au Ministère de la Santé.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. a vécu, avec consternation, les multiples amendements votés par la majorité parlementaire (division de la représentation syndicale, mise en cause de la liberté d'installation, taxe Bachelot, aggravation du risque assurantiel ...), dénaturant les orientations initiales que nous approuvions de la loi HPST.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. soutient un projet de secteur optionnel ouvert, à terme, à tous les médecins libéraux en privilégiant, dans un premier temps, les anciens chefs de clinique secteur 1, toutes spécialités confondues et les praticiens exerçant sur les plateaux techniques.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. stigmatise, une fois de plus, le blocage de l'élargissement du C2 imposé par la Ministre de la Santé aux partenaires conventionnels, blocage insupportable pour les spécialités cliniques et montrant toute la responsabilité du gouvernement dans la déserrance conventionnelle actuelle.

U.ME.SPE.  
Union Nationale des  
Médecins Spécialistes  
Confédérés

79, rue de Tocqueville  
75017 PARIS

Tél. : 01 44 29 01 30

Fax : 01 40 54 00 66

umespe@club-internet.fr